

Protection des données : quel impact sur l'environnement ?



© 2023 Les Echos Publishing

Le Laboratoire d'innovation numérique de la CNIL (LINC) vient de publier son nouveau cahier Innovation et Prospective (IP) « Données, empreinte et libertés » dans lequel il s'interroge sur l'impact du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi Informatique et Libertés sur la protection de l'environnement. Après avoir établi un état des lieux chiffré sur l'empreinte environnementale du numérique à l'aide d'exemples concrets (aménagement du territoire, centres de données, etc.), il explore différentes pistes.

Modération numérique et énergétique

Selon le LINC, la protection des données impose une forme de modération numérique et énergétique (limitation de la durée de conservation, limitation des finalités, minimisation, proportionnalité, etc.) qui peut servir les intérêts environnementaux. Mais d'autres obligations du RGPD ou certaines recommandations de la CNIL peuvent être perçues comme augmentant l'empreinte environnementale des traitements de données, notamment le recours à la cryptographie. Pour rapprocher protection des données et protection de l'environnement, le LINC propose plusieurs pistes, notamment renforcer, documenter et rendre interopérables les bonnes pratiques sectorielles.

Pour télécharger le cahier, rendez-vous sur [le site de la Cnil](#)

